

**NOTES SUR LES QUESTIONS ESSENTIELLES QUE LA SOUS-COMMISSION 3
ABORDERA PAR CORRESPONDANCE**

1. Examen de la composition de la Sous-commission

La composition de la Sous-commission sera publiée sous la référence GEN-004.

2. Examen des tableaux d'application

*Les commentaires sur le COC-304 devraient être fournis au Président de la Sous-commission, avec copie au Président du Comité d'application et au Secrétariat **avant le 1er novembre 2020.***

3. Mesures pour la conservation des stocks et mise en œuvre des Critères de l'ICCAT pour l'allocation des possibilités de pêche

Documents pour information :

- *Avis de 2020 du SCRS à la Commission - PLE-104*

La mesure actuelle reste en vigueur jusqu'en 2020, et par conséquent il faudra une mesure pour continuer jusqu'en 2021, à moins que des mesures révisées ne soient reçues.

4. Identification des mesures obsolètes sur la base du point 3 ci-dessus

Si de nouvelles mesures sont adoptées, il convient d'identifier toute mesure redondante.

5. Recommandations à la Commission sur la base des conclusions exposées ci-dessus

Le Président de la Sous-commission 3 fournira un résumé écrit des conclusions de la Sous-commission qui doivent être approuvées ou adoptées par la Sous-commission et ensuite par la Commission.